



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

Série de l'UIP sur l'autonomisation des jeunes parlementaires

Séance de formation sur l'utilisation de l'IA dans le travail quotidien

Zoom, mercredi 17 juin 2026, 14 h 00-16 h 00 (HAEC, heure de Genève)

Pour vous inscrire, cliquez [ici](#)

L'intelligence artificielle (IA), en particulier des outils comme ChatGPT, Claude, Gemini et d'autres plateformes en développement, transforme peu à peu les modes de travail. Les parlements n'échappent pas à cette évolution. Les jeunes parlementaires d'aujourd'hui doivent faire face à des exigences croissantes : traiter de grandes quantités d'informations, communiquer rapidement et efficacement, dialoguer avec les citoyens, analyser des questions politiques complexes et réagir rapidement aux événements en cours. Les outils d'IA s'imposent progressivement comme des ressources concrètes permettant aux jeunes parlementaires de gagner du temps et de travailler plus efficacement.

Cependant, il reste difficile de tirer parti des avantages de l'IA tout en minimisant les risques qui y sont associés. La protection des données, la cybersécurité, les hallucinations et biais de l'IA, la violence faite aux femmes facilitée par la technologie, notamment les images non consensuelles générées par l'IA telles que les contenus trafiqués, ainsi que l'amplification de la désinformation et de la mésinformation comptent parmi les nombreux risques liés à une utilisation irresponsable de l'IA. Il est essentiel que les parlementaires intègrent ces outils dans leur travail de manière sûre et responsable.

L'Union interparlementaire (UIP) travaille à accompagner les parlements dans l'appropriation de cette nouvelle technologie, tant sur le plan des politiques qu'auprès des parlementaires et du personnel parlementaire eux-mêmes. En 2024, l'Organisation a adopté une résolution intitulée [L'impact de l'intelligence artificielle sur la démocratie, les droits de l'homme et l'état de droit](#). La Conférence sur l'intelligence artificielle de 2025, intitulée *Le rôle du parlement dans l'élaboration d'une IA responsable*, s'est conclue par la [Déclaration de Kuala Lumpur](#), qui recommande non seulement un engagement en faveur de la politique de l'IA, mais aussi le renforcement des capacités parlementaires en matière d'utilisation de cette technologie. De plus en plus de parlements élaborent leurs propres règles et lignes directrices à l'intention de leurs membres et de leur personnel concernant l'utilisation de l'IA, et l'UIP soutient ces efforts au moyen de ressources telles que les [Lignes directrices pour l'IA dans les parlements](#) et le [Cadre de maturité pour l'IA dans les parlements](#). Des travaux sont également en cours en vue d'une prochaine étude consacrée à l'utilisation de l'IA par les parlementaires.

Parce qu'ils ont grandi à l'ère numérique, les jeunes parlementaires comptent souvent parmi les premiers à adopter les nouvelles technologies, y compris l'IA. Beaucoup utilisent déjà des outils d'IA dans le cadre de leur travail pour gagner du temps, travailler plus efficacement, améliorer leur communication et effectuer des recherches. Ces outils les aident notamment à rédiger des discours et des rapports, résumer des documents, préparer des questions parlementaires, rédiger des textes juridiques, élaborer des messages destinés aux médias et simplifier des documents techniques.

À travers des présentations, des démonstrations en direct de requêtes adressées à l'IA, des échanges de questions-réponses et le partage d'expériences pratiques, cette séance de la Série sur l'autonomisation des jeunes parlementaires sera l'occasion pour ces derniers d'explorer comment tirer le meilleur parti des outils d'IA et comment renforcer leurs connaissances de manière sûre et responsable. Elle leur offrira ainsi :

- des connaissances pratiques sur les outils, les techniques et les bonnes pratiques liées à l'utilisation de l'IA, y compris un aperçu des principales façons dont cette technologie peut les soutenir dans différents types de tâches et avec des méthodes efficaces de formulation des requêtes ;
- une meilleure compréhension des usages *inappropriés* des outils d'IA, à travers l'examen des principes fondamentaux d'une utilisation responsable ;
- une occasion d'échanger sur la manière dont ils utilisent déjà l'IA pour améliorer leurs travaux parlementaires, et d'apprendre les uns des autres.

Un service d'interprétation simultanée sera disponible en anglais, français, espagnol et arabe.